

AVEC nous

pour défendre nos services publics

INFO-NÉGO # 1 • TABLE CENTRALE 16 DÉCEMBRE 2014

DÉPÔT DU CONSEIL DU TRÉSOR DES OFFRES ARROGANTES, MÉPRISANTES ET INSULTANTES

Par l'entremise du président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, le gouvernement libéral a fait connaître ses « offres », le 15 décembre dernier, aux travailleuses et aux travailleurs du secteur public. Des offres qui ne répondent en rien aux problématiques identifiées par le Front commun lors du dépôt de ses demandes, plus tôt cet automne.

Sur le plan salarial, le gouvernement propose de geler les salaires de ses employés pour les deux prochaines années, puis de consentir des augmentations de 1 % pour chacune des trois années suivantes. Une telle augmentation de 3 % sur cinq ans aurait pour effet de doubler le retard de la rémunération des employés du secteur public par rapport aux autres salariés québécois, un écart qui se situe déjà à 7,6 %.

Les attaques du gouvernement envers ses employés sont tout aussi brutales en ce qui a trait à leur régime de retraite. Le gouvernement voudrait, entre autres mesures :

- Réduire les rentes en augmentant de cinq à huit ans la période de calcul du salaire moyen;
- Repousser de 60 à 62 ans l'âge de la retraite sans réduction actuarielle;
- Instaurer un mécanisme pour faire en sorte que l'âge de la retraite augmenterait en fonction de l'évolution de l'espérance de vie;
- Augmenter la réduction actuarielle pour retraite anticipée en la faisant passer de 4 % à 7,2 % par année.

Un dépôt aussitôt qualifié d'une « rare violence » par les négociateurs du Front commun devant leurs vis-à-vis du Conseil du trésor.

Le gouvernement s'en prend aussi aux travailleuses et aux travailleurs précaires et à temps partiel, en voulant réduire leurs prestations lors d'un congé parental.

En ce qui a trait aux disparités régionales, plutôt que de répondre à nos demandes visant à résoudre des problèmes déjà connus, le Conseil du trésor exige de retirer la prime de rétention de 8 % aux personnes travaillant à Sept-Îles et Port-Cartier.

Le gouvernement Couillard demeure totalement muet quant à nos demandes déposées le 30 octobre dernier. Devant notre volonté de réduire la précarité d'emploi, qui touche un salarié sur trois, de mettre fin à la sous-traitance et à la privatisation de nos services publics et de mettre un terme à l'érosion de notre autonomie professionnelle, le gouvernement n'aborde aucun de ces enjeux. Pas plus qu'il ne répond à notre demande de s'engager à bonifier les mesures de conciliation famille-travail-études.

.....

Le Front commun entend évidemment réagir avec force devant un tel affront. Déjà, nous avons pu constater que la mobilisation était commencée, tant dans nos activités effectuées lors de la tournée du Front commun que dans la multitude d'actions organisées aux quatre coins du Québec, dans le cadre de notre lutte contre les politiques d'austérité.

Il faudra, dès le retour des fêtes, augmenter la cadence. Notre mobilisation doit être à la hauteur du mépris affiché par le gouvernement Couillard à l'endroit des travailleuses et des travailleurs qui tiennent les services publics à bout de bras. Nos demandes sont justes et légitimes : les travailleuses et les travailleurs du secteur public, dont 75 % d'entre eux sont des femmes, désirent être traités de la même façon que l'ensemble des travailleurs québécois.

Le gouvernement estime que nous valons moins que les autres ? C'est par notre mobilisation que nous lui ferons entendre raison. Solidarité!